

Toujours plus de combustibles fossiles d'ici à 2030

L'écart ne cesse de se creuser entre les intentions des pays producteurs et les engagements pour le climat

En 2015, quelque 200 pays adoptaient l'accord de Paris sur le climat, dont l'objectif le plus ambitieux est de limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici à 2100, par rapport à l'époque préindustrielle. Dix ans plus tard, les principaux Etats producteurs d'hydrocarbures prévoient de mettre sur le marché, d'ici à 2030, plus du double de la quantité de combustibles fossiles compatible avec cet accord. Tel est le constat dressé par le « Production Gap Report » publié lundi 22 septembre, moins de deux mois avant l'ouverture de la 30^e conférence mondiale pour le climat (COP30) à Belém, au Brésil.

Ce rapport, réalisé depuis 2019 par le Stockholm Energy Institute (SEI), Climate Analytics et l'International Institute for Sustainable Development, mesure l'écart entre la production globale de charbon, de pétrole et de gaz prévue par les Etats et celle permettant de contenir la crise climatique. Pour effectuer ce calcul, les chercheurs analysent les feuilles de route énergétiques d'une vingtaine de pays représentant à eux seuls plus de 80 % de la production totale de fossiles (Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Allemagne, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Koweït, Mexique, Nigeria, Norvège, Qatar, Russie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Royaume-Uni et Etats-Unis).

Selon la cinquième édition de ce document, ces Etats prévoient de produire, d'ici à la fin de la décennie, 120 % de plus que le volume de combustibles fossiles nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

L'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C « sur le point de s'effondrer »

L'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle est « sur le point de s'effondrer », a alerté, vendredi 19 septembre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, alors qu'un sommet sur le climat a lieu le 24 septembre à New York. A moins de deux mois de la COP30, au Brésil, les nouveaux plans climat de dizaines de pays tardent à être annoncés, notamment ceux de la Chine et de l'Union européenne. « Nous avons absolument besoin que les pays arrivent (...) avec des plans d'action climatique totalement alignés avec l'objectif de 1,5 °C », a précisé M. Guterres à l'Agence France-Presse. Je crains que nous n'obtenions une série de contributions déterminées au niveau national qui ne soient pas à la hauteur. » La température est déjà en moyenne plus haute de 1,4 °C.

De nombreux pays ont revu à la hausse leurs ambitions de production à court terme de charbon et de gaz

saire pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, et 77 % de plus que ce qui serait compatible avec un réchauffement de 2 °C. Lors de la COP28 à Dubaï, en 2023, les participants s'étaient engagés à mettre en place « une transition hors des énergies fossiles ». « Il y a une déconnexion entre les ambitions climatiques de ces pays, qui ont souvent pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone, et leurs plans en matière de production fossile », constate Emily Ghosh, du SEI. Le Brésil, par exemple, qui accueille la COP30, prévoit d'augmenter fortement sa production de pétrole (+ 56 % d'ici à 2030 par rapport à 2023) et de gaz (+ 110 %).

Risques majeurs

Pis, le fossé entre ce qu'il faudrait faire et ce que prévoient les gouvernements ne cesse de se creuser : en 2023, la quatrième édition du « Production Gap Report » faisait état d'un écart de 110 % pour 1,5 °C et de 69 % pour 2 °C. Cette aggravation s'explique notamment par le fait que de nombreux Etats ont revu à la hausse leurs ambitions en matière de production à

court terme de charbon et de gaz. « En 2023, la Chine planifiait un déclin assez rapide du charbon, alors qu'elle mise désormais sur une baisse plus lente », précise Derik Broekhoff, du SEI. En parallèle, on observe depuis deux ans une vraie poussée en faveur du gaz naturel liquéfié avec une augmentation des capacités. » Les annonces récentes de l'administration américaine en faveur des énergies fossiles, qui ne sont pas encore inscrites dans une feuille de route officielle, ne sont pas prises en compte dans le rapport.

Cette situation présente des risques majeurs : la construction de nouvelles infrastructures fossiles conçues pour fonctionner durant plusieurs dizaines d'années pourrait « verrouiller » le système énergétique et freiner sa nécessaire transformation pour lutter contre le dérèglement climatique ; à l'inverse, si la demande de combustibles fossiles atteint un pic dans les prochaines années, comme projeté notamment par l'Agence internationale de l'énergie, de nombreux Etats pourraient se retrouver avec des « actifs échoués », ce qui aurait des conséquences économiques importantes.

Pour ses auteurs, ce rapport permet surtout de rappeler le rôle-clé joué par les gouvernements. « Dans beaucoup de pays, les entreprises pétrogazières sont détenues par l'Etat, rappelle Neil Grant, de Climate Analytics. Et dans les pays où il y a des entreprises privées, ce sont les gouvernements qui accordent des licences d'exploration, approuvent les projets, mettent en place des régimes de subventions et de soutien... Ce sont les Etats qui fixent les règles du jeu, mais la plupart d'entre eux n'utilisent pas leur influence dans le bon sens. »

« Pour réussir une transition hors des énergies fossiles, il ne suffira

« Les Etats fixent les règles du jeu, mais la plupart n'utilisent pas leur influence dans le bon sens »

NEIL GRANT
membre du centre de recherche Climate Analytics

pas de développer les renouvelables, ajoute Derik Broekhoff. Au cours des dix dernières années, celles-ci se sont déployées très rapidement, mais elles n'ont pas encore permis de réduire la part des énergies fossiles. La principale implication de notre rapport, c'est que les gouvernements doivent mettre en place des plans délibérés de sortie de ces combustibles, conclut-il.

Le document appelle les Etats à viser une sortie de la production et de l'usage du charbon d'ici à 2040, et une réduction d'au moins 75 % de la production et de l'usage du pétrole et du gaz d'ici à 2050. Selon un nombre croissant de scientifiques, l'objectif de limiter le réchauffement sous la barre de 1,5 °C est désormais hors d'atteinte. ■

PERRINE MOUTERDE



Pompes à pétrole près d'Almetievsks, dans la République du Tatarstan, en Russie, le 14 juillet. STRINGER/REUTERS

En Ile-de-France, une nouvelle forêt naît sur des sols pollués

A Maubuisson, dans le Val-d'Oise, un projet inédit vise à transformer des terres où les eaux usées étaient épandues en 1340 hectares de forêt

REPORTAGE

Armée de jumelles et d'un filet à papillons, Charlotte Gironde se fraie un chemin à travers les orties. « On est là pour voir comment la diversité des espèces évolue avec les changements d'habitats », explique l'écologue. Car, même si les arbrisseaux se distinguent à peine des hautes herbes, la plaine de Pierrelaye-Bessancourt (Val-d'Oise) dans laquelle elle et sa collègue s'enfoncent est peu à peu en train de devenir une forêt de 1340 hectares.

« La forêt de Maubuisson, par son échelle et son contexte périurbain, est une initiative inédite en France », affirme Charles Cohen, chef de projet boisement à l'Office national des forêts (ONF). Lancé en 2013, le projet a déjà vu la plantation de plus de 600 000 arbres depuis 2019. A terme, un million d'arbres seront plantés en dix ans. « C'est une opportunité unique de créer la forêt du XXII^e siècle, pensée aujourd'hui pour les conditions de demain », s'enthousiasme-t-il.

A Maubuisson, l'ONF expérimente la « migration assistée », en plantant des essences originaires

de régions plus chaudes, qui seront mieux adaptées au climat en 2100. Et chaque parcelle de 10 hectares accueille de quatre à huit essences différentes – parmi la soixantaine testée sur le site –, pour assurer la résilience de la forêt face aux déficits hydriques, maladies et parasites – des facteurs aggravés par le réchauffement climatique, dont « la réalité se fait déjà sentir », insiste l'ingénieur.

Cueillette proscrite

La croissance des jeunes plants, qui mesuraient à peine 30 centimètres, a ainsi été ralentie par les températures caniculaires de 2022. « Tant que l'arbrisseau n'a pas développé son système racinaire, il reste très vulnérable : pour survivre, il doit souvent repartir de sa base », détaille-t-il. Si plus de trois quarts des premiers arbres plantés ont survécu jusqu'à aujourd'hui, Charles Cohen s'attend à un taux de reprise plus faible en 2025, à cause des canicules à répétition de l'été. A plusieurs endroits, il faudra donc replanter l'automne.

« Assurer la continuité d'un projet d'une telle envergure nécessite un budget capable de tenir sur la

durée », estime Bernard Tally, président du Syndicat mixte d'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, qui associe la région, le département et les communes concernées pour piloter le projet. La création de Maubuisson représente un investissement de 84,5 millions d'euros, dont environ 65 % financés par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne. « Un engagement logique et de bon sens », selon M. Tally, car ce territoire a servi, durant près d'un siècle et jusqu'en 2002, de zone d'épandage des eaux usées de Paris.

Résultat : sur les 30 premiers centimètres, le sol est chargé en métaux lourds (mercure, plomb,

cadmium, arsenic, zinc, cuivre), en concentrations trop élevées pour y maintenir une agriculture à vocation alimentaire. « Dépolluer une telle surface était inconcevable financièrement et technique-ment », insiste M. Tally. Les porteurs du projet misent donc sur la phytostabilisation, un processus par lequel les racines des arbres fixent les métaux dans le sol, limitant leur migration vers les nappes phréatiques. Les suivis menés depuis une dizaine d'années montrent une stabilisation de la pollution. Mais près de 4 % de la surface du projet, où la pollution est jugée dangereuse, resteront cependant interdits au public.

Certaines essences installées avant le lancement du projet, comme le saule ou le peuplier, présentent également une forte capacité d'absorption de ces métaux lourds et pourraient la concentrer dans leur bois. « Il n'est pas encore décidé de ce qui sera fait de ces arbres une fois morts », reconnaît M. Tally.

Si la cueillette de champignons et de baies sera proscrite sur tout le site, la chasse sera quant à elle autorisée, à condition de ne pas consommer le gibier. « On n'ex-

clut pas que la faune et la flore soient contaminées aux métaux lourds », indique Bernard Tally, ajoutant que « les études réalisées montrent que les écosystèmes existants se portent bien ».

Forêt de loisirs

Pour préserver la biodiversité, près de 300 hectares de la plaine resteront ouverts : clairières, prairies, bosquets. Ils n'ont fait l'objet d'aucune plantation et seront fauchés mécaniquement. « C'est important pour assurer que les espèces déjà sur site puissent conserver leur habitat », souligne Charlotte Gironde. Comme l'œdipode turquoise, un criquet aux ailes bleues lisérées de noir, que Diane Clère, sa collègue, vient de capturer d'une main. « Lui, il n'est pas fait pour les milieux boisés. L'espèce, qui est protégée en Ile-de-France, pourrait disparaître du site si toute la plaine devenait une forêt », précise cette dernière, notant l'orthoptère dans son inventaire avant de le relâcher et de l'observer disparaître d'un bond dans les fourrés.

La forêt de Maubuisson intègre également 370 hectares de boisements existants. Mais ceux-ci sont souvent en mauvais état, envahis par des espèces exotiques et des déchets. « Avant même de planter, il a fallu nettoyer », déclare M. Tally. Plus de 25 000 tonnes de déchets sauvages ont déjà été évacués. Quelques bidons en plastique et plaques de tôles recouvertes de mousse parsèment encore la plaine, une zone encore partiellement fermée aux promeneurs.

Conçue comme une forêt de loisirs, Maubuisson comptera 90 kilomètres de chemins – dont un tiers sera réhabilité – et sera reliée aux forêts de Montmorency, de l'Isle-Adam et de Saint-Germain, enjambant nationale, autoroute et fleuve. La construction de passages à faune au-dessus des équipes est également prévue d'ici à 2030, ce qui permettra de « créer une vraie continuité écologique en Ile-de-France », assure Charles Cohen.

S'il faudra attendre encore trente ans avant de voir la plaine devenir pleinement forêt, les jeunes chênes, tilleuls et érables issus des premières plantations s'élèvent déjà à plusieurs mètres de haut. « A ces endroits, la forêt est déjà là », conclut le forestier. ■

« C'est une opportunité unique de créer la forêt du XXII^e siècle »

CHARLES COHEN
chef de projet boisement à l'Office national des forêts

JULIETTE FEKKAR